"Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppressio."

Mgr. Bougaud répond ainsi :

"Le but de toute association politique n'est pas seulement la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; c'est aussi la liberté de ses devoirs, ni moins sacrés, ni moins imprescriptibles que ses droits, et la facilité d'atteindre à ses destinées éternelles."

Voici l'article III qui établit le principe politique :

"Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément."

Dans le dernier No. du Mouvement Catholique, j'ai démontré la fausseté de ce principe.

L'article X règle la question religieuse :

"Nul ne doit être inquiété pour ses opinions. même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public."

Dans un article sur *Michelet* paru dans le No. 5 de cette revue j'ai fait voir toute l'absurdité de cette proposition impie.

Tels sont les principes constitutifs sur lequels la Révolution a basé ses réformes. Elle a rejeté d'un seul trait de plume toutes les vérités fondamentales, pour y substituer de monstrueuses erreurs : reniant Dieu, mais admettant l'Etre Suprême de la francmaçonnerie, remplaçant la religion par le culte de la déesse Raison, la saine morale par la licence effrénée.

Il est facile de prévoir que la réorganisation de la société d'après cette conception irréligieuse devait entraîner aux pires conséquences, susciter les désordres les plus inouïs.

C'est ce qui arriva.

Jamais l'histoire de l'humanité n'offrit un plus hideux ni plus désolant spectacle, que cette période du régime de la Terreur. On reste stupéfié en relisant les scènes d'horreur, les actes de barbarie auxquels se livrèrent les révolutionnaires français, qui, après s'être portés régicides, pratiquèrent sur une vaste échelle le meurtre et l'assassinat. Pour faire triompher leurs utopies, leurs impietés et toutes les monstruosités que leur suggérait l'esprit infernal, ils n'hésitèrent pas à commettre les sacrilèges les plus abominables, ne reculant pas devant la violation de tous les droits comme de toutes les libertés, devant la destruction de la propriété, des monastères, des églises et de tous les monuments rappelant l'idée de Dieu.

haine de loi I

coups religion

S

tous le suite de grand pas a cette de 14, évêque Révolusurtou

au pille et les i démolie En

To

No nous propour no

tices, de rien con Ce

Si commis ques écr ont susc encore d Voltaire et religie esprits b adeptes qu'ils soi

Des Michelet de l'idée